

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M. le D^r BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe; Trésorier : M. J. JACQUET, 8, rue Servient

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	{	France et Colonies Françaises	10 francs
		Etranger.. . . .	15 —

2.503 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

Séance générale du Mardi 13 Mars, à 20 h. 30

1^o Vote sur l'admission des candidats présentés le 6 février :

2^o Présentation de :

M. Friville, chemin du Clos-Verger, Parilly-Vénissieux, parrains MM. Berteux et Régnier. — M. Régnier Maurice, 263, grande rue de la Guillotière, Lyon, parrains MM. Thomas et Berteux. — V. Swets et Zeitlinger, 471 Keizersgracht, Amsterdam, Hollande, libraires et éditeurs, parrains MM. Bonnamour et Jacquet. — M^{lle} Zia (Yonçon), étudiante, Laboratoire d'Entomologie du Muséum, 45 bis, rue de Buffon, Paris (5^e). *Coléoptères (Langwidae et Cassidinae)*. — M. Yang (We-I), Laboratoire d'Entomologie du Muséum, 45 bis, rue de Buffon, Paris (5^e). *Hémiptères sp. Pentatomidae*. — M. Chang (Goey-Park), directeur du Bureau entomologique de la Province de Che-Kiang, Hangchow (Chine). *Aphididae, Entomologie appliquée*. — M. Callé (J.), instituteur, 1, avenue de Saquet, Vitry-sur-Seine (Seine). *Botanique. Phanérogames de France. Cryptogames vasculaires du globe*. — M. Descure (D^r Auguste), professeur de Sciences naturelles au Collège libre, 11, rue Richemont, Vannes (Morbihan). — M. Pourquoié (François), 3, rue Ledru-Rollin, Saint-Quentin (Aisne). *Coléoptères. Lépidoptères*. — M. Monméjean (Edouard), instituteur, Hautefage-la-Tour (Lot-et-Garonne). *Paléontologie. Préhistoire*. — M. Tassel (Michel), 15, rue Guilloteaux-Vatol, Versailles (Seine-et-Oise). *Coléoptères sp. Carabes, Staphylins et Curculionides*, parrains MM. Riel et

seule partie de la tige, par exemple le sommet, sur une longueur de 1 ou 2 centimètres, et cela, dans presque tous les sujets traités contrairement à ce qui était constaté dans les autres cas.

3° L'irradiation des bourgeons seuls ne produit aucun changement dans la taille de ceux-ci.

De tout cela il se dégage nettement que le développement constaté est dû non pas à une action directe des U. V. sur les bourgeons, mais à un effet indirect : l'ultra-violet de courte longueur d'onde produit sur la tige des lésions plus ou moins profondes, les bourgeons de remplacement donnent de nouvelles tiges pour pallier à la déficience de l'ancienne, comme dans le cas de la pure et simple disparition de celle-ci par sectionnement.

Nous avons vu que les tiges de remplacement apparaissent plus tardivement sur les plantules irradiées que sur celles où la tige a été sectionnée. L'explication de ce fait apparaît maintenant clairement : les lésions produites par les rayons ultra-violet ne se manifestent jamais immédiatement ; il y a une période latente plus ou moins grande suivant la durée de l'exposition. En toute évidence, l'action indirecte sur les bourgeons n'a lieu qu'au moment où les effets destructeurs apparaissent, tandis qu'elle est immédiate dans les cas de sectionnement.

Nous avons vu également que le phénomène est plus sûrement observé lorsque seules des parties de la tige sont irradiées. Il semble bien que ce fait soit dû à l'action néfaste des ultra-violets abiotiques sur les bourgeons eux-mêmes dans le cas où l'irradiation porte sur les parties aériennes toutes entières. Si la partie terminale de la plantule, seule, est traitée par les ultra-violets, les bourgeons ne subissent évidemment aucune atteinte et restent ainsi prêts à se développer.

Enfin, ces expériences montrent que des lésions assez peu profondes, comme celles produites par les rayons ultra-violet de courtes longueurs d'onde, sur les tiges des plantules de *Eryum Lens*, suffisent à provoquer le départ de nouvelles tiges. Pourtant l'ancienne tige reste d'apparence à peu près normale, un peu ridée et brunie par endroits, mais terminée par des feuilles et un bourgeon très verts et bien turgescents. La disparition de la tige n'est donc pas nécessaire : un traumatisme l'atteignant sur une plus ou moins grande partie de sa longueur provoque l'apparition des tiges de remplacement, ce traumatisme pouvant être causé, ainsi que nous venons de le montrer, par les rayons ultra-violet abiotiques.

(Laboratoire de Botanique de la Faculté des Sciences de Lyon.)

SECTION MYCOLOGIQUE

Séance du 15 Janvier 1934

A propos des « *Lepiota griseovirens* » R. Maire et « *Cretini* » Bataille

Par M. R. KÜHNER

Sous le nom de *Lepiota griseovirens*, le Dr R. MAIRE décrivait, en 1928 (*Bull. Soc. Mycol. de France*, t. XLIV, fasc. 1, p. 37), un petit champignon récolté aux environs d'Alger.

A cause de la couleur peu commune (verdâtre) de son revêtement, cette plante ne pouvait rester longtemps inaperçue ailleurs ; en effet, suivant le

D^r R. MAIRE (*Fungi Catalaunici*, p. 82), SANTAMARIA la retrouva en Catalogne.

En 1931, M. F. BATAILLE décrit à son tour (*Bull. Soc. Myc. de France*, t. XLVII, fasc. 1, p. 108), sous le nom de *Lepiota Cretini*, une espèce des environs de Besançon, également caractérisée par la teinte plus ou moins verte du revêtement général.

Lorsqu'on compare les descriptions de *Lepiota griseo-virens* et de *L. Cretini* on est tenté de penser qu'il s'agit tout au plus de deux formes d'une même espèce, d'autant plus que BATAILLE semble avoir ignoré l'existence de la description du D^r R. MAIRE lorsqu'il publia son *L. Cretini* ; il compare en effet sa plante au *L. Forquignoni* QuéL. qui en est fort distinct et n'aurait pas manqué de la comparer au *L. griseovirens*, qui en est si voisin, s'il avait eu connaissance de la note du D^r R. MAIRE.

Macroscopiquement les deux plantes ne paraissent différer que fort peu l'une de l'autre ; *L. griseovirens* aurait le chapeau plus étalé, à flocons d'une couleur peut-être moins vive, le revêtement du stipe plus fibrilleux-laineux et la chair du pied plus colorée. Les spores semblent par contre séparer plus nettement les deux espèces ; celles de *L. griseovirens* sont subtriangulaires éperonnées de $7 - 8 \times 3,5 - 5 \mu$ alors que celles de *L. Cretini* sont à la fois un peu plus longues et un peu plus étroites ($8 - 9,5 \times 3 - 4 \mu$) subcylindriques, un peu atténuées à un bout.

Nous venons à notre tour de rencontrer, aux environs de Paris (Bois de Vincennes), une Lépiote qui ressemble aux deux précédentes par la couleur, mais qui en diffère par l'habitat sous les feuillus (et non sous les pins) ; si on excepte l'étalement précoce du chapeau, cette espèce se rapproche plus de *L. Cretini* que de *L. griseovirens* par son stipe non laineux comme par sa grande spore.

En voici la description détaillée :

Espèce croissant solitaire ou par petits groupes sur la terre des bois feuillus (chêne, etc.), au Bois de Vincennes, près Paris (4, 14 et 17 octobre 1933).

Chapeau (D : 1,7 - 3 centimètres), conique-obtus, convexo-campanulé, ou convexe et alors largement et très obtusément mamelonné, à revêtement tomenteux, gris-vert, gris-bleu-vert ou vert sombre, tantôt assez vif, tantôt plus ou moins sali et passant parfois au brun fuligineux ; ce revêtement reste plus ou moins cont nu au disque (parfois finement gercé, crevassé), qui est velouté hispide ou finement hérissé muriqué mais se rompt ailleurs en fines mèches plus ou moins bien individualisées, molles, s'apprimant, qui laissent apparaître entre elles les couches superficielles de la chair qui sont blanches ou se teintent d'ocre orangé sale et clair.

Marge blanche, plus ou moins excédente.

Chair moyennement épaisse au disque, blanche ou hyaline surtout au dos des lames lorsqu'elle est imbue, à odeur fruitée plus ou moins marquée.

Lames (L : 43-45 ; l : (0-1)-3) assez serrées, blanches puis blanchâtres ou crème sale (parfois lavées par places de bleu-vert pâle), ventruées, arrondies libres mais non écartées du stipe, à arête finement crénelée à la loupe.

Stipe (H : 3-4,5 centimètres ; d : 2-5 millimètres) égal, sans anneau, blanc ou plus ou moins teinté, au moins par places, d'ocre orange clair, montrant souvent à la base un coton ocre fauve ou des poils rhizoïdes roux-orangés, nu, finement soyeux fibrilleux à la loupe dans la région supérieure, mais moucheté ailleurs (dans le 1/3 inférieur au moins) de flocons assez serrés ou espacés, vert-de-gris, vert-bleuté vif et foncé, ou bleu-vert-fuligineux ; tubuleux, à parois hyalines ou parfois ocre-orangé, à moelle blanche soyeuse.

Spores allongées, éperonnées 9,2-11-(11,5) × (3,5)-4-4,5 μ .

Basides tétrasporiques.

Arête des lames hétéromorphe par des poils claviformes ou souvent plus ou moins cylindracés de 7-12 μ de large, à sommet arrondi-obtus. Trame peu régulière ou s'em mêlant, à hyphes cylindriques de 5-16 μ de large ; sous hyménium celluleux.

Revêtement du chapeau non celluleux-hyméniforme, même dans la région discale mais *formé de longs poils dressés, cylindriques* ou claviformes de 11-16 μ de large, à membrane ocre fauve ou rembrunie, à contenu vacuolaire bleu clair ou bleu-vert, gardant cette couleur dans l'acide acétique et virant au violacé par l'ammoniaque. Ces poils naissent sur un lacis d'hyphes filiformes, grêles (2,5-4,5 μ), bouclées aux cloisons.

Les flocons du stipe montrent les mêmes poils que le revêtement piléique.

OBSERVATIONS. — M. F. BATAILLE ayant négligé d'indiquer dans sa description si les spores de *L. Cretini* sont éperonnées, et ne précisant pas d'autre part, la répartition cytologique du pigment vert de son espèce, nous ne pouvons affirmer l'identité de sa plante et de la nôtre.

L. griseovirens a des spores nettement plus petites que la plante du Bois de Vincennes ; grâce à l'amabilité de notre excellent collègue, M. FAUREL, nous avons pu étudier un exemplaire de cette espèce qui avait été récolté à Maison-Carrée (près d'Alger), le 12 décembre 1932, et qui avait été déterminé par le Dr R. MAIRE lui-même ; les spores avaient exactement les dimensions indiquées par l'auteur de l'espèce et le pigment verdâtre nous a semblé fixé sur la membrane des poils du revêtement ; cette observation faite sur un échantillon d'âge malheureusement avancé, prouverait, si elle était confirmée, que la plante parisienne n'est pas une simple forme macrospore de la plante algérienne.

Nos recherches sur les Lépiotes montrent en effet que certaines espèces de ce genre sont nettement caractérisées par la répartition cytologique du pigment cuticulaire ; par exemple *L. fulvella* Rea s'écarte nettement de *L. ignicolor* Bres. (au sens de R. Maire) par son pigment intracellulaire (souvent précipité en boules), la dernière de ces espèces ayant au contraire un pigment de membrane.

En attendant donc des compléments d'information au sujet des *L. griseovirens* (topographie des pigments) et *Cretini* (topographie des pigments et éperon des spores), nous classons provisoirement dans nos notes la plante parisienne sous le nom : *L. ochraceo-cyanea* n. sp. qui rappelle l'existence de deux pigments, l'un ocre fixé sur la membrane des poils du revêtement, l'autre plutôt bleu colorant leur contenu.

AFFINITÉS. — Le Dr R. MAIRE compare *L. griseovirens* avec les *L. cristata* (Fr.) Quél. et *felina* (Fr.) Quél. ; la première de ces deux espèces s'écarte beaucoup de *L. griseovirens* par la structure du revêtement discal du chapeau qui est hyméniforme cohérent sans grands poils saillants (comme chez *L. lilacea* Bres.) comme par la présence d'un anneau plus persistant, etc. ; au contraire *L. felina* possède dans le revêtement piléique des poils analogues à ceux de *L. griseovirens*, mais ses spores éperonnées l'en éloignent. Nous pensons que par leur voile partiel fugace, leur revêtement piléique à longs poils et par leurs spores éperonnées, les *L. griseovirens* et *ochraceo-cyanea* se rapprochent plutôt des *L. fulvella* Rea et *ignicolor* Bres. (au sens de R. MAIRE ; ? = *castanea* de divers auteurs).